

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° Délibération: **DE_2022_014** Séance du vendredi 25 novembre 2022

Membres en exercice : 8

Date de la convocation: 18/11/2022

Présents : 8

*L'an deux mille vingt-deux et le vingt-cinq novembre
l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la
présidence de Patrice DOMINICI,*

Votants: 8

Secrétaire de séance:

Régine DELAGE

Présents : Annette DELAGE, Régine DELAGE, Patrice
DOMINICI, Alexandre GERVAIS, Jean-Luc GERVAIS, Katarzyna
GREER, Eileen HAMMOND, Romain LABICHE

Représentation:

Excusés:

Absents:

Délibération recrutement d'un agent recenseur et d'un agent coordonnateur : Recensement de la population 2023

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le recensement de la population se déroulera sur le territoire de la commune du 19 janvier 2023 au 18 février 2023, pour cela le conseil municipal doit recruter un agent recenseur et nommer un agent coordonnateur.

L'INSEE versera une dotation forfaitaire de 245 € au titre de l'enquête 2023.

Monsieur le Maire propose de recruter Madame SIRI Caroline, pour le poste d'agent recenseur et à nommer Madame GAILLARD Christelle pour le poste de coordonnateur communal.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- Nomme Madame GAILLARD Christelle pour le poste d'agent coordonnateur communal,
- Accepte de recruter Madame SIRI Caroline en qualité d'agent recenseur et de lui octroyer la totalité de la dotation forfaitaire versée par l'INSEE.

Vote exprimé à bulletin secret : 8 Vote "Pour": 8 Vote "Contre": 0 Vote "Abstention": 0

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres votant, le Conseil municipal, accepte
cette délibération telle que décrite.**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, au registre sont les signatures, pour extrait conforme,
Le Maire, DOMINICI Patrice

